Ce séjour thématique s'adresse à tous, amoureux des grands espaces, de la nature, de l'aventure, du spectacle ou de la scène et qui souhaitent profiter d'un séjour à la montagne dans une ambiance conviviale et familiale. Un séjour à la montagne avec pour tous des activités thématiques et une découverte de la montagne au travers de randonnées et d'un bivouac en pleine nature!

Le séjour (3 thématiques au choix)

COMME UN POISSON DANS L'EAU

Grâce à ce séjour, vos enfants vont devenir de vrais petits poissons

Le but est d'apprendre à jouer et se déplacer dans l'eau avec de plus en plus de facilité. Au programme, jeux aquatiques et techniques de nage permettant d'apprendre en s'amusant avec un suivi individualisé et au rythme de chacun. Les séances de natation régulières sont encadrées par un maître-nageur sauveteur qui accompagne les enfants dans leur évolution aquatique.

Les séances de piscine seront essentiellement programmées le matin dans la piscine toute proche du centre et avec une vue 360° sur les montagnes environnantes. Les après-midis seront orientés vers la découverte de la montagne et la participation à de grands jeux proposés par les animateurs dynamiques qui participeront à la magie de ce séjour en montagne !

LE +: DES SEANCES DE NATATION ENCADREES PAR UN MAITRE-NAGEUR

COMME UN P'TIT MONTAGNARD

Quel meilleur environnement que la montagne pour vivre l'aventure!

Parcours aventure, escalade, tir à l'arc et randonnée : un cocktail d'activités montagnardes pour tous ceux qui ont soif de grands espaces et d'aventure.

Chacune de ces activités sera encadrée par des moniteurs et permettront aux enfants de vivre des sensations uniques dans des espaces naturels préservés.

Pour profiter à 100% de la montagne et vivre l'aventure plus pleinement encore tu dormiras également une nuit sous la tente au milieu de la montagne après avoir découvert lors d'une randonnée un lac magique : le lac d'Oo.

LE +: UNE NUIT SOUS LA TENTE AVEC LES COPAINS

COMME UN ARTISTE

La montagne...quel meilleur décor pour gagner les étoiles!

Au programme du séjour : la création d'un spectacle cabaret avec les techniques de base des arts du spectacle. Du **théâtre**, du **chant**, de la **danse** ou bien encore de la **magie** feront partie du cocktail. Les enfants seront tour à tour acteurs ou spectateurs. Ils mettront à profit leur « **incroyable talent** » et le dévoileront pour le faire découvrir dans le cadre d'un numéro qu'ils prépareront durant le séjour.

Une séance de maquillage et technique de dessin sur visage sera aussi proposée sur une demi-journée. Les enfants profiteront aussi de la montagne à l'occasion **de grands jeux et randonnées** organisés aux abords du village.

LE + : LE SPECTACLE CABARET DE FIN DE SEJOUR

Animations pour tous les thèmes

Notre équipe d'animation proposera aussi tous les jours des animations, des grands jeux et des veillées pour rendre chaque journée unique.





8 JOURS

6-11 ans

Hébergement

À 1350 mètres d'altitude, Gouaux de Larboust est idéalement situé pour découvrir la montagne et y profiter d'un cadre serein pour l'apprentissage de savoir-faire et de sport que nous avons sélectionné. Les centres de vacances VALT « La Vallée Blanche » et « Les Mélèzes » sont composés de chambres de 4 à 8 lits. Il dispose également de vastes salles d'animations et d'une salle à manger dans laquelle le chef propose des plats équilibrés élaborés à partir de produits frais.

Restauration

Tous les repas sont préparés avec soin par notre cuisinier sur place. Ils seront variés et équilibrés. Des produits locaux, frais et de saisons sont proposés régulièrement. Les menus sont pensés avec un souci d'équilibre alimentaire selon la règle des 3B: Bons, Beaux et Bien équilibrés! Les régimes alimentaires spécifiques sont pris en compte. Possibilité de panier pique-nique lors des activités extérieures au centre (excursion).

Transport

En autocar/minibus depuis **Bordeaux** (325 km) **et Toulouse** (150 km)

Encadrement

Tous les animateurs présents sur nos séjours sont diplômés du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou sont en cours de formation.

Nos directeurs sont tous diplômés du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou en cours de formation. Le directeur est le garant du bon déroulement du séjour.

Il y a 1 animateur pour 8 enfants

Informations pratiques

Des réunions de présentation des séjours regroupant enfants, parents, équipes et associations, sont mises en place sur Bordeaux et Toulouse en amont des départs. Vous recevrez une invitation à la réunion à l'enregistrement du dossier de votre enfant. Nous sommes présents à tous les départs et tous les retours. Vous pouvez consulter les messages sur le site www.valt.com dans la rubrique "nouvelles des séjours".

Durant les séjours, permanence téléphonique :

Du lundi au samedi de 09h00 à 18h00 au 05 57 81 49 00.

Une facture pour les inscriptions individuelles vous a été transmise. Le règlement doit être impérativement effectué avant la date mentionnée sur la facture, par chèque, paiement en ligne par carte bancaire sur Internet (<u>www.valt.com</u>). Les inscriptions effectuées par les CE, mairie ou autres seront directement facturées à ces organismes.

La convocation de départ et retour vous sera communiquée par mail ou par courrier 15 jours avant le départ et après règlement de la facture. Selon votre lieu de départ la convocation mentionnera si vous devez prévoir un panier repas. Pour assurer des départs dans des conditions optimales, il est primordial de respecter les heures de rendez-vous. Le changement de lieu de départ ou de retour ne sera plus possible MOINS D'UN MOIS AVANT LE DEPART.

La fiche trousseau (ci jointe) doit être complétée avec soin et placée dans la valise le jour du départ. Dans la case devant chaque affaire, nous indiquer le nombre mis dans la valise, sans oublier les vêtements que l'enfant porte sur lui le jour du départ.

Un animateur aidera votre enfant à faire l'inventaire (jusqu'à 12 ans uniquement) en se basant sur sa fiche trousseau que vous aurez glissez dans sa valise.

Le linge doit être marqué (pour les enfants de moins de 10 ans : le nom en entier, pas uniquement les initiales). Sauf cas exceptionnel, il n'est pas lavé durant le séjour.

Argent de poche : 30 € maximum conseillé. Sur place deux solutions :

- L'enfant garde son argent sur lui, sous son entière responsabilité et aucun remboursement ne sera effectué en cas de vol ou de perte,
- L'argent est confié à la direction du centre (pour les moins de 12 ans). Dans ce cas-là, le mettre dans sa valise, dans une enveloppe avec ses nom et prénom. En fonction de l'organisation, il pourra en retirer une partie qui deviendra alors sous sa responsabilité. Pensez à mettre de la monnaie afin de faciliter les transactions.

Téléphone portable : Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances.

Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone pendant leur séjour.

Malgré cela, des téléphones seront présents et les directeurs (trices) gèreront comme ils le souhaitent leur utilisation dans le respect du groupe, de la vie collective et de chacun.

Nous déclinons, bien entendu, toute responsabilité en matière de perte, de dégradation, de vol, de forfait largement dépassé, etc. et d'informations erronées ou incomplètes... sans parler des photos ou films, consentis ou non, qui seraient mis sur le web. Seule la responsabilité du propriétaire du téléphone portable sera totalement engagée.

VALT décline toute responsabilité pour la perte ou le vol d'effets personnels.

Veillez à ne pas emporter avec vous des objets ou vêtements d'une valeur importante.

Les frais médicaux seront pris en charge par l'Association durant le séjour et devront être remboursés à l'arrivée des enfants, en échange des feuilles de soins. Pour les bénéficiaires de la CMU, attention, certains médicaments ne sont plus pris en charge et devront être remboursés à l'arrivée de l'enfant. L'attestation doit nous être transmise avant le départ de l'enfant et la date doit être valide.

Traitement médical: Si votre enfant suit un traitement médical, le jour du départ, vous devez joindre les médicaments pour son traitement et l'ordonnance et les remettre à un animateur dans une poche avec les nom et prénom de l'enfant. Attention: aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.

Allergies alimentaires: L'accueil d'enfants concernés par des allergies alimentaires spécifiques requiert la mise en place d'un accompagnement et de procédure personnalisés pendant le séjour. Si votre enfant est concerné par une ou plusieurs allergies alimentaires, vous devez en informer VALT avant le départ. Aussi, si cette information n'a pas été faite au moment de l'inscription, vous devez le faire par courriel à l'adresse suivante contact@valt.com en précisant impérativement: le Nom/prénom/séjour de l'enfant, la nature de l'allergie.

En cas d'accident : L'animateur, l'assistant sanitaire ou le directeur alertera immédiatement les secours (pompiers, SAMU, Pisteurs secouristes) afin de faire soigner votre enfant dans les meilleures conditions ; le responsable légal sera averti à la suite du diagnostic du corps médical. Si vous avez effectué votre inscription par l'intermédiaire d'une collectivité ou d'un comité d'entreprise, celui-ci sera informé par nos services.

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements.

Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux taches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, détention et consommation de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour aux frais du responsable de l'enfant. Voir les Conditions Générales de VALT sur le site www.valt.com.

L'assurance contractée par Valt couvre votre enfant à l'exception des pertes, vols, dégradations d'objets personnels ou des dégradations qu'il pourrait occasionner volontairement au sein du centre de vacances.

Dans le cas d'un rapatriement ou d'un séjour volontairement écourté, aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué. Assurance MAIF et rapatriement I.M.A.